



ASSOCIATION NATIONALE DE GOLF DES SAPEURS POMPIERS

Assemblée générale extraordinaire de l' ANGSP du jeudi 1er juin 2023

L'assemblée générale extraordinaire s'est tenue dans la salle de réunion du Village Pierre et Vacances de Moliets sis 18 rue Desbiens à Moliets (40660)

Ouverture de la séance à 18h00 par le président Fabrice PETIT.

Le nombre des membres présents à cette assemblée Générale extraordinaire est de 138 soit 69% des membres de l'ANGSP à jour de cotisation.

Les modifications des statuts portent sur les objets suivants:

1- But et objet

Jusqu'à ce jour l'ANGSP organisait chaque année un Championnat de France de Golf des Sapeurs-Pompiers parrainée par La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

Pour se mettre en conformité avec les règles de la Fédération Française de Golf il est proposé aux membres de modifier l'appellation de cette compétition par les termes suivants:

Open National de Golf des Sapeurs Pompiers et des Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés des SDIS

Vote pour 138

Vote contre 0

Abstention 0

Modification adoptée

2- Adresse postale de l'Association

Il est proposé aux membres de modifier l'adresse postale de l'ANGSP

Ancienne adresse: SDIS des Vosges Voie Husson 88 192 GOLBEY

Nouvelle adresse: Monsieur Fabrice PETIT Président de l'ANGSP 1, rue du Réage
77700 MAGNY-LE-HONGRE

L'adresse du siège reste inchangée.

Vote pour 138

Vote contre 0

Abstention 0

Modification adoptée

3- Administration

Il est proposé aux membres de modifier la composition du conseil d'administration

L'Association sera désormais administrée par un conseil d'administration composé de **8** membres au lieu de 12

- 7 membres élus
- 1 membre de droit, le Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France ou son représentant

Le conseil d'administration élit chaque année parmi ses membres, au scrutin secret, son bureau composé au moins de :

- Un Président
- Un Vice-président
- Un secrétaire
- Un secrétaire adjoint
- Un trésorier
- Un trésorier adjoint
- Un administrateur responsable de la commission des sports

Vote pour 138


Vote contre 0

Abstention 0

Modification adoptée

Le président clôture cette assemblée générale extraordinaire à 18h45 pour réunir les membres présents en Assemblée Générale Ordinaire 2023

Le président
Fabrice PETIT



Le secrétaire
Alain COUSIN

